



TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME VIRTUELLE D'INCUBATION DE TYPE METAVERSE

- MEDITHEATRES -

I. INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **CONNECT**

Née en 2011, la CONECT est une organisation patronale syndicale et citoyenne qui rassemble et fédère des PME tunisiennes et étrangères opérant dans plusieurs secteurs et dans toutes les régions. Elle est dédiée à la défense des intérêts de ses adhérents, leur représentation auprès des pouvoirs publics et des différents partenaires, ainsi que la promotion de l'entreprise et de l'initiative privée afin de développer le tissu économique et social du pays.

- **Projet Médithéâtres :**

La CONECT s'engage à encadrer et à soutenir les artisans tunisiens par le biais de la coopération transfrontalière Italie-Tunisie.

Le projet Médithéâtres en partenariat avec La Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie - (CONNECT) tend à la valorisation et à la promotion du patrimoine archéologique commun, au développement conjoint de circuits transfrontaliers intégrés de tourisme-culturel durable à travers la création d'un Label spécifique « Médithéâtres ».





Le but du projet Médithéâtres est de :

- Favoriser la création de Startups spécialisées dans la construction de décors et de costumes.
- Assurer des activités de formation des jeunes professionnels dans le domaine de l'Art, de la gestion et des techniques artisanales à travers le transfert transfrontalier du savoir-faire.
- Mettre en œuvre l'offre touristique de Sicile et de Tunisie grâce à la création et la promotion d'un circuit touristique thématique intégré, principalement lié à l'opéra et à la musique symphonique.

Médithéâtres est dirigé par Ente Luglio Musicale Trapanese, en tant que chef de file en collaboration avec la CONECT et ses partenaires L'orchestre symphonique de Tunis et l'Agence de Mise en Valeur du Patrimoine.

II. CONTEXTE DE L'ACTION

Dans le cadre du projet Médithéâtres, la CONECT désire mettre un incubateur virtuel sous forme d'un métavers « **CONNECTIVERSE** » dans le secteur des services pour l'accompagnement d'artistes et d'artisans des secteurs de la production et la réalisation de costumes et de décors au profit de spectacles organisés dans les grands théâtres ayant pour objectif majeur le développement du tourisme culturel.

III. DURÉE ET MONTANT DU SERVICE

La durée de la mission sera d'une période de 5 mois.

Le montant de la prestation de service sera fixé en 24 H/J (moyenne 2 H/J / semaine).

IV. OBJECTIFS

L'objectif de la plateforme c'est de couvrir tous les services d'incubation :

- Gestion incubés
- Gestion des experts, formateurs, coachs, etc.
- Création d'un espace immersif pour que tous les acteurs de l'incubateur puissent vivre une expérience réelle et engageante : espace transfert de savoir et savoir-faire, espace évaluation, ...





- Gestion et analyse des données qui permettent d'évaluer les incubés et d'améliorer l'expérience

V. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

1. Les avantages :

- ❖ **Flexibilité** : les contenus d'incubation sont accessibles n'importe où et à tout moment. L'incubé se forme en fonction de ses contraintes professionnelles et personnelles et de son propre rythme d'incubation.
- ❖ **Suivi personnalisé de la progression dans le training** : un tuteur attitré guide chaque incubé au cours du training pour garantir l'acquisition des connaissances. Ce tuteur professionnel pourvu de compétences pédagogiques sera choisi en fonction de son profil professionnel et de sa motivation à participer à cette expérience d'incubation virtuelle !
- ❖ **Communication et échanges** : l'incubé peut faire partie d'une communauté d'incubation qui repose sur l'échange d'expériences, ceci grâce aux outils de communication tels que le courrier électronique, le forum de discussion et le chat. Fédérer des groupes par le biais de séances de travail collaboratif est aussi un moyen de motiver les collaborateurs, d'impulser une synergie professionnelle au sein de l'entreprise.
- ❖ **Auto-évaluation et autonomie** : l'incubé s'autoévalue et s'autocorrige autant de fois que nécessaire à partir de tests en ligne. Il est ainsi autonome dans son apprentissage.

2. Les besoins fonctionnels :

Pour répondre à ces besoins la plateforme doit respecter les fonctionnalités suivantes :

- ❖ **Gestion des contenus :**

Une des fonctions de base de la plateforme est de proposer les modules nécessaires pour la gestion dynamique de tout le contenu de la plateforme (Backend).





❖ **Gestion de formation :**

Une fois les cours intégrés, on doit pouvoir facilement les associer à des parcours, avant d'affecter ces parcours aux apprenants.

Ce module doit comporter obligatoirement une partie administration qui consiste à :

- Créer les séances
- Créer les modules
- Créer les étapes ou activités
- Inscrire un apprenant sur un parcours
- Définir un espace de training virtuel (groupe, session)
- Définir une session spécifique (individuelle)
- Gérer la communication entre apprenants et coachs

❖ **Gestion des groupes virtuels :**

La plateforme doit permettre la gestion des groupes à organiser en espace de training virtuel. Il sera alors possible de planifier et d'animer des espaces de training virtuels, via la plate-forme.

Ce module doit comporter obligatoirement une partie administration qui consiste à :

- Dérouler un espace de training
- Envoyer un message via les outils synchrones et asynchrones
- Stocker un document (upload)
- Extraire un document (download)





- Lire et écrire un message dans un dialogue en ligne
- Télécharger une ressource
- Afficher une ressource
- Demander un rendez-vous avec un tuteur
- Réaliser une évaluation
- Consulter le résultat d'une évaluation
- Imprimer une ressource
- Visualiser le suivi d'un parcours
- Déposer des travaux
- Partager des informations
- Poser des questions à la communauté

❖ **Gestion des incubés :**

La plateforme doit couvrir la gestion des comptes apprenants (création, modification, suppression, attribution des cours, des groupes), et les inscriptions en ligne.

❖ **Gestion des experts et coach :**

La plateforme doit permettre aux coachs de suivre et d'inscrire les incubés dans des formations ou des groupes, de planifier des cours, d'interagir et de communiquer.

Ce module doit comporter obligatoirement une partie administration qui consiste à :

- Envoyer un message
- Stocker un document (upload)





- Extraire un document (download)
- Télécharger une ressource
- Inscrire un incubé sur un parcours
- Planifier un rendez-vous, répondre à une demande de rendez-vous
- Afficher une ressource
- Suivre le parcours de l'incubé
- Poster des annonces
- Programmer des événements via les agendas

❖ **Gestion des avatars ou identité virtuelle :**

Ce module permet à chaque acteur de la plateforme de s'identifier via son avatar et il pourra le personnaliser. Ce module permettra à chacun d'avoir une identité virtuelle unique.

b. Fonctionnalités techniques :

Les fonctionnalités techniques nécessaires dans la plateforme :

- Plateforme multilingue (français, anglais, Italien), traduction automatique.
- Paramétrage de la plateforme.
- Personnalisation de l'environnement graphique ou de l'ergonomie.
- Installation des ressources didactiques sur le serveur.
- Outils de communication : la plate-forme doit avoir des outils permettant de communiquer directement comme le chat et des outils permettant de communiquer de manière asynchrone,





comme le mail et le forum. Ces applicatifs permettent d'animer un groupe, de favoriser les échanges entre tuteurs et incubés ou entre incubés.

Ces outils servent entre autres à pallier le manque de contact humain dans la formation à distance.

- Outils collaboratifs : les outils Web 3.0 sont nécessaires dans la plateforme. Lorsqu'ils sont bien utilisés, ils permettent d'enrichir le contenu de l'incubation avec des ressources reçues des incubés et des formateurs.
- Outils de planification : un autre besoin dans la plateforme est de proposer en plus des outils permettant de planifier les rendez-vous, les espaces de training, les regroupements... Ainsi des agendas communs et privés servent à planifier des activités diverses.
- Outils d'un espace de training virtuel : notre plateforme doit proposer soit un connecteur à un outil d'un espace de training virtuel.

3. Les besoins non fonctionnels :

Ce sont des exigences qui ne concernent pas spécifiquement le comportement du système mais plutôt identifient des contraintes internes et externes du système. Les principaux besoins non fonctionnels de notre plateforme se résument dans les points suivants :

- Le code doit être clair pour permettre des futures évolutions ou améliorations ;
- L'ergonomie : la plateforme doit permettre à chaque utilisateur de vivre une expérience similaire à la réalité ou il pourra dégager des émotions et être impacté par les émotions des autres utilisateurs.
- La sécurité : l'application doit respecter la confidentialité des données ;
- Garantir l'intégrité et la cohérence des données à chaque mise à jour et à chaque insertion.

Le prestataire devra tenir compte d'un certain nombre de contraintes techniques :

- Une compatibilité avec les architectures web 3.0.
- Prendre en considération les contraintes d'hébergement avant le démarrage de la partie codage et réalisation.





VI. TÂCHES LIÉES A LA MISSION

Dans le cadre de cette mission l'agence sélectionnée aura pour mission de :

- Elaboration et validation du cahier des charges détaillé avec une spécification des besoins fonctionnelles et non fonctionnelles
- Découpage agile des modules à réaliser avec une timeline de validation progressive
- Réalisation et test, d'une façon itérative, des modules validés
- Intégration et Test final dans l'environnement de travail (serveur distant, ...)

VII. DATE DE DEMARRAGE ET DUREE DE LA MISSION

La durée de réalisation ne doit pas dépasser les 40 J/H.

La date de démarrage est fixée pour le 15 Février 2023.

VIII. LES LIVRABLES DE LA MISSION

Les livrables de la mission sont les suivants :

- Une méthodologie de travail
- Un cadrage de la mission / un planning,
- Une mise à jour régulière de l'avancement de la création de la plateforme

IX. Critères d'admissibilité et évaluation du groupement :

Offre technique :

La Commission évalue les offres techniques des candidats et attribue une note technique (NT) suivant les critères suivants :



Les critères de l'évaluation	Le barème d'évaluation	Nombre de points
Profil et expériences	<ul style="list-style-type: none"> Moins de 03 ans :30 points Entre 03 et 07 :40 points 	40
Méthodologie et approche	Explication détaillée de la méthodologie retenue et des outils éventuels à utiliser	20
Nombre de missions	10 points pour chaque mission dans la limite de 40 points	40
Total		100

Offre financière :

La commission classe les offres financières d'une façon croissante. Elle attribue la note financière (NF) maximale de 100 points à l'offre la moins disante. Les autres notes seront attribuées proportionnellement à la note maximale (en application de la règle de trois).

Exemple :

Supposons que 4 offres financières sont parvenues au bénéficiaire comme suit :

N° de l'Offre	Montant (Milles Dinars)
1	65
2	40
3	20



4	85
---	----

- Le nombre de points octroyés à chaque offre sera comme suit :

Offres (classées par ordre croissant)	Montant (Milles Dinars)	Nombre de points
3	20	100
2	40	50
1	65	30,77
4	85	23,53

- Et ce en appliquant la formule suivante (pour cet exemple) : $100 * 20 / OF$

Note globale

- La note globale (NG) est calculée selon la formule suivante :
- $NG = (NT + NF) / 2$
- La Commission compétente sera responsable de :
- Arrêter la liste de candidats qui ne sont pas admis, en précisant la raison de l'exclusion. Les participants non retenus ne pourront contester, pour quelque motifs que ce soit, le bien fondé du choix de la commission, ni être indemnisés de ce fait.
- Arrêter la liste des participants admis (classement avec les notes correspondantes).

La commission se réserve la possibilité de ne pas donner suite à l'appel à candidature si elle juge qu'elle n'a pas obtenu des offres acceptables

X. SOUMISSION DE CANDIDATURES

La proposition devra comporter une offre technique et une offre financière séparées. L'offre technique comportera les documents suivants :

- Le planning d'exécution avec les jalons de réunions et de validation à soumettre pour validation
- Une note détaillée de la méthodologie de gestion de projet proposée et de son approche avec des exemples de projet de développement.
- Une maquette représentative préliminaire





- Une proposition financière

La proposition financière comportera les documents suivants :

- L'offre globale établie en DT HTVA.
- L'offre scindée selon les livrables demandés (NB : La CONECT peut prendre la décision de retirer un livrable si elle juge son tarif excessif).

XI Comité d'évaluation

Le comité d'évaluation est composé de :

- La coordinatrice générale du projet Médithéâtres
- Un membre du comité de gestion
- Des membres du bureau exécutif national de la CONECT
- Les membres du copil du projet Médithéâtres
- Un responsable permanent de la CONECT (DAF)
- Un membre représentant des partenaires du projet Médithéâtres (pas obligatoire)

XII. DATE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

Les candidats intéressés à réaliser les services décrits dans les termes de références, doivent fournir les informations pertinentes montrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées tout en envoyant leurs candidatures par mail à l'adresse suivante : conectmeditheatre@gmail.com en mentionnant comme objet du courriel « Mise en place d'une plateforme virtuelle d'incubation Médithéâtres » au plus tard le 22 mars 2023.

Toute offre parvenue au-delà cette date et horaire sera directement rejetée.





XIII. CONFIDENTIALITÉ

L'agence retenue pour la présente mission est tenue de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

XIV. CONTACT

Toute demande d'informations complémentaires se fait par mail à travers la seule adresse suivante : conectmeditheatre@gmail.com

